

La Petite Gazette



Juillet 2009



Par ordonnance rendue le 70 du mois de Septre de l'an 1700 par M^{rs} les Commi//aires Gèneraux du Con/eil députès /ur le fait des Armoieries. Celles de la Ville d'Issigeac.

Telles qu'elles /ont ici peintes è figurées, après avoir été recuës, ont été enrègitrées à l'Armorial Gèneral dans le Règitre cottè Guyenne en con/èquence du payement des droits règlès par les Tarif è Arret du Con/eil, du 20^e de Novembre de l'an 1696 en foi de quoi, le prèsent Brèvet a été délivrè A Paris par Nous Charles d'Hozièr, Con/eiller du Roi è Garde de l'Armorial Gèneral de France.

LE CANTON D'ISSIGEAC

Sommaire JUILLET 2009.

Municipalités : Informations diverses p.1

- | | |
|------------------------|----------------------|
| ↪ Issigeac | ↪ Montaut |
| ↪ Faux | ↪ St Léon d'Issigeac |
| ↪ St Aubin de Lanquais | ↪ Plaisance |
| ↪ Bouniaques | ↪ Colombier |
| ↪ Boisse | |

Associations et Manifestations du canton p.8

- | | |
|---------------------------------------|------------------------|
| ↪ Association « Bastides Gourmandes » | ↪ UAI |
| ↪ Amicale Laïque d'Issigeac | ↪ Colombier |
| ↪ Comice Agricole | ↪ Plaisance |
| ↪ Marché des Producteurs de Pays | ↪ Conne de Labarde |
| ↪ Boisse | ↪ Aînés Ruraux |
| ↪ St Cernin de Labarde | ↪ Sport Boule Issigeac |
| ↪ Montaut | ↪ Bouniaques |

Informations du canton p.14

- | | |
|-----------------------------------|--|
| ↪ Déchetterie d'Issigeac | ↪ La Petite Gazette dépôt des articles |
| ↪ Permanence M. Garrigue | ↪ A propos de la Petite Gazette |
| ↪ Service de Garde des Médecins | ↪ SIVOM à la Carte |
| ↪ Service de garde des Pharmacies | ↪ Paroisse St Martin des Vignes |

Quoi de neuf à l'Office du Tourisme p.16

Dernière minute p.17

ISSIGEAC

LE MOT DU MAIRE - CONSEILLER GENERAL

Chers concitoyens,

Les voici revenus, les longs jours bleus et clairs sous des cieux sans nuages.

Bonnes vacances à tous ceux qui vont prendre des jours de repos bien mérités.

Quelle belle fête de l'école d'Issigeac. C'est avec un peu de nostalgie mais beaucoup de bonheur que j'ai assisté au spectacle original et de qualité des enfants sur le tri des déchets et la protection de l'environnement. Le repas a rassemblé de nombreux convives qui ont apprécié à sa juste valeur le repas préparé par Yannick, notre dévoué cuisinier du restaurant d'enfants. Je tiens à remercier les enseignants, les parents d'élèves, les bénévoles de l'Amicale Laïque et toutes les personnes qui sont fidèles à cette fête contribuant au financement des actions pédagogiques ou culturelles de l'année scolaire.

Les travaux de la maison de retraite s'achèvent, le bâtiment imposant s'intègre parfaitement au patrimoine architectural de notre village. Il s'agit d'un établissement privé géré par le groupe Médica France spécialisé dans l'accueil, la prise en charge des personnes dépendantes de tout âge (gestion de plus de 90 maisons de retraite en France). L'ouverture de la résidence Yvan Roque est prévue pour début septembre. Elle disposera de 76 chambres individuelles équipées de lit médicalisé, d'appel malade et d'une salle de bains adaptée à la mobilité réduite. Celles-ci pourront être agrémentées par les effets personnels des résidents. Un espace sécurisé ainsi qu'un jardin thérapeutique sur l'éveil des sens ont été conçus pour accueillir les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées. La restauration sera élaborée par un chef de cuisine et son équipe, en collaboration avec une diététicienne. Des animations quotidiennes favoriseront une vie sociale et culturelle. Des services utiles et agréables seront au service des résidents : salon de coiffure, soins esthétiques, boutique, télévision... L'équipe soignante assurera la prise en charge et un accompagnement personnalisé auprès de chacun des résidents ainsi que la continuité des soins et la coordination des professionnels libéraux qui interviendront au sein de l'établissement. Les résidents auront la liberté de choisir leur médecin traitant et de consulter le spécialiste de leur choix : dentiste, orthophoniste, kinésithérapeute. Ils pourront recevoir leur famille en toute quiétude. Les séjours temporaires seront acceptés. Vous pouvez vous renseigner au numéro 0825 011 012 (www.medica-france.fr) en ce qui concerne les tarifs et les aides possibles ou bien, si vous souhaitez visiter la résidence durant l'été. Une journée « portes ouvertes » aura lieu en septembre. Le recrutement du personnel va débiter prochainement.

Au niveau de l'intercommunalité, Mme Le Sous-Préfet est venue à la rencontre des délégués du SIVOM. Elle a confirmé que toutes les communes devront intégrer une Communauté de Communes avant 2011. En ce qui nous concerne, les propositions de l'Etat consistent à transformer le SIVOM en Communauté de Communes tout en gardant le périmètre actuel du territoire des 16 communes. A nous de construire notre avenir! Il est nécessaire de finaliser l'élaboration des statuts avec l'intégration de compétences qui tiennent comptent de la fiscalité des communes et de chiffrer les répercussions financières de ces évolutions. Ce sera le travail des commissions durant l'été. Une prochaine réunion avec les services de l'Etat est prévue début septembre ; elle s'adressera à tous les élus des 16 communes. Les Conseils Municipaux pourront ensuite délibérer avant le mois d'octobre.

Comme les années précédentes, les rues du village deviennent des zones piétonnes durant juillet et août. Veuillez prendre connaissance des horaires et modalités en dernière page de cette gazette.

Au mois prochain

Jean-Claude CASTAGNER

LOCATIONS

☛ Chers habitants d'Issigeac, nous vous rappelons que vous pouvez louer le matériel communal suivant, le mardi : ☛ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).

☛ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.

☛ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.

☛ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.

☛ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h

☛ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{er} Mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. Le prochain ramassage s'effectuera le MARDI 07 JUILLET 2009

S'ADRESSER À LA MAIRIE POUR TOUTES DEMANDES

REPERTOIRE

CANTON ISSIGEACOIS

☛ BIBLIOTHEQUE- Issigeac ☎ 05.53.58.70.32

☛ CANTINE école : ☎ 05.53.73.30.07

☛ CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC

: ☎ 05.53.58.73.83

☛ CENTRE MEDICO DENTAIRE

☎ 05.53.58.71.33

☛ Commission Cantonale Agricole

(Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)

☛ DECHETTERIE : ☎ 05.53.73.34.46

☛ ÉCOLE Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71

☛ GENDARMERIE : ☎ 05.53.73.52.80

☛ INFIRMIÈRES et INFIRMIERS :

☛ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries à ISSIGEAC ☎ 05.53.74.85.58

☛ Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise CHARRIER à FAUX ☎ 06.88.20.28.57

☛ M. ADELAI'DE- à BOUNIAGUES ☎ 05.53.23.35.72

☛ KINESITHERAPEUTES :

☛ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)

☛ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac)

☎ 05.53.24.12.37

☛ Madame WEBER Brigitte (Bardou)

☎ 05.53.73.19.74

☛ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues) ☎ 05 53 22 89 05

☛ LA POSTE : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49

Distribution : ☎ 05.53.22.70.29

☛ MAIRIE d'Issigeac : ☎ : 05.53.58.70.32

☛ Ouverte le lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 15h30. Le Mercredi de 9h à 12h / 17h00 à 19h30

☛ OFFICE DU TOURISME :

☎ 05.53.58.79.62

☛ PEDICURE-PODOLOGUE:

☛ Madame GLORIEUX. Sabine

☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92

☛ POMPIERS : ☎ 18

☛ PRESBYTERE D'EYMET: ☎ 05.53.23.82.10

☛ S.A.U.R à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38

☛ S.I.A.S : AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎ 05.53.58.70.90

☛ SYNDICAT À VOCATION MULTIPLE D'ISSIGEAC (SIVOM): ☛ ☎ 05.53.57.24.54

☛ SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC (SVS): ☛ ☎ 05.53.24.98.46.

☛ VETERINAIRE :

Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS

« Chantalouette »

24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

☛ CARS BLEUS (Tél : 05.53.23.81.92)

☛ TAXI Raymond: ☎ 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39

PERMANENCES DIVERSES

☛ ASSISTANTE SOCIALE :

☛ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89

☛ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC ☎ 05.53.57.19.63

☛ M.S.A : Le mercredi sur rendez-vous au : 05.53.02.67.00.

ETAT-CIVIL

† DECES : Monsieur Jean Pierre Gabriel VOULGRE est décédé à son domicile d'Issigeac le 12 juin 2009 à l'âge de 79 ans. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

BIENVENUE

*Christian MEUNIER, artisan créateur décorateur et Marc BERTIN artisan créateur décorateur et artiste peintre (il signe ses œuvres Marcotte) ouvrent à Issigeac dans le courant du mois de juillet, une boutique d'Art : **La Boîte aux Angés** se situera au 5004 Grand'Rue (face au bureau de tabac). Un rêve commun qui devient réalité : leurs goûts réciproques très prononcés pour l'art leur a tout naturellement permis de rencontrer de nombreux artistes (photographes, sculpteurs, maîtres dans l'art RAKU, peintres) qu'ils vont, pour leur plus grand plaisir, vous faire découvrir au cœur de leur boutique, ainsi que leur propre collection d'imprimé sur tissus et tableaux signés Marcotte .

*Madame GABET Vanessa vous accueille dans son nouveau magasin « **La Maison de Campagne** » situé dans la Grand'Rue (en face du Lion d'Or). Elle vous propose décoration et brocante de charme ainsi que des patines sur meubles. Vous serez les bienvenus.

URBANISME

DP 0015 : MOULINIER JC : Division lots.

DP 0016 : SIAS : Aménagement extérieur.

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

HORAIRES

☞ **Mardi** : ☞ de 14h00 à 18h00.

☞ **Mercredi** :

☞ de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

☞ **Jeudi** : ☞ de 14h00 à 18h00.

☞ **Vendredi** : ☞ de 13h30 à 17h30.

☞ **Le 1^{er} samedi de chaque mois**

☞ de 10h00 à 12h00

Romans adultes :

☞ « Le Courage du papillon » ; Norma Fox Mazer

☞ « Marguerite » ; Pierre Louty

☞ « Lune d'été » ; Bette Bao Lord

☞ « C'est arrivé un jour » ; Pierre Bellemare

Albums des Tout-Petits :

☞ « Touffe et l'agneau » ; Joan Lingard

☞ « Au pays des Campanules » ; Joyce Dunbar

☞ « Emmy et la mer » ; Inger Ryden

☞ « Le mystère de la mer » ; Florence Guiraud

Littérature jeunesse :

☞ « Les bords de mer » ; Documentaire, Kididoc

☞ « Avec mon père au bord de la mer » ;

Documentaire, Tatsuhide Matsuoka

☞ « le métro, c'est l'enfer ! » ; Gudule

☞ « L'omelette au sucre » ; Jean-Philippe Arrou-Vignod

TARIFS

☞ adultes-----7.00 euros

☞ vacanciers-----4.00 euros

☞ enfants-----Gratuit

☞ demandeurs d'emploi et Rmistes---
Gratuit

Ω RAPPEL : Nous vous rappelons que les ouvrages empruntés à la Bibliothèque Municipale doivent être remis impérativement dans les délais prévus.

ANIMATION POUR LES ENFANTS

Jeudi 9 juillet à 17h00 ; lectures sur le thème de l'eau.

Ω Du 11 juin au 28 août 2009 nombreux d'ouvrages sur le thème « de la vague à la mer » N'hésitez à venir les découvrir.

Ω RAPPEL : La Bibliothèque met à votre disposition des romans dont les textes sont écrits en anglais.

Nous avons acquis des nouveautés, venez les découvrir !!

Ω RECALL: The Library places at your disposal of the novels whose texts are written in English. We acquired innovations, come to discover them!!



FAUX

ETAT-CIVIL

***Naissance** : Gaspard PICHARD est né le 16 juin 2009 à BERGERAC. Félicitations aux heureux parents, Matthieu PICHARD et Karine GELEZ.



SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture mairie : Lundi et jeudi de 9 h à 13 h - Tél / Fax : 05 53 24 33 70
e-mail : mairie.saintaubindelanquais@wanadoofr

Etat-Civil : Naissance d'Octave Paul Maurice GOOSSENS est né le 15 juin 2009 à Bergerac. Nous félicitons Grégori et Emilie GOOSSENS, ses heureux parents domiciliés à Phénix. Octave est aussi le petit-fils de Monsieur et Madame Henri MONDIE, ancien Maire de Colombier.

Poursuite de l'activité de notre commerce rural : Marie-Jeanne AGRAFEUIL cessera définitivement son activité professionnelle à partir du 30 juin 2009... Après 49 années au service de la population... ! Nous lui souhaitons une retraite réussie et amplement méritée après ces décennies riches en péripéties et en anecdotes... Pour assurer la sauvegarde de notre commerce de proximité, la Commune a pris la décision de mener à bien un important projet visant à acquérir le bâtiment actuel ainsi que le fond de commerce et la licence IV...

Bien entendu, les démarches à entreprendre, les formalités à remplir et les travaux de réhabilitation à réaliser nécessiteront inévitablement **un délai de 18 à 24 mois** avant le choix définitif d'un exploitant qui reprendra le moment venu l'ensemble de l'affaire : à savoir débit de tabacs et de boissons, relais point poste, dépôt de pains et de journaux mais aussi **une activité de restauration**..

Pour l'immédiat, le conseil municipal a pris toutes les dispositions pour **assurer la continuité de la présence postale ainsi que les services de dépôt de pains et de journaux**...

Cette mission a été confiée à compter du 1^{er} juillet 2009 à Mme Eliane BENOIT qui sera très heureuse de vous accueillir dans les locaux actuels mis gratuitement à la disposition de la Commune par Marie-Jeanne ...

Les horaires d'ouverture seront les suivants :

- >>> du lundi au jeudi de 9 H 00 à 13 H 00 et de 17 H 00 à 19 H 00,
- >>> le vendredi de 9 H 00 à 13 H 00 et de 16 H 00 à 19 H 00,
- >>> le samedi de 9H à 13 H.

Soucieux de préserver le service public et de maintenir l'animation commerciale au sein de notre village, l'ensemble des élus municipaux reste à votre écoute pour vous fournir toute information complémentaire à ce sujet...

Halte aux excès de vitesse : Depuis quelques mois, de nombreux habitants se plaignent à juste titre de «**la fâcheuse tendance de certains automobilistes à appuyer sur l'accélérateur** » malgré la limitation légale de vitesse à 50 kms/h à l'intérieur de l'agglomération...

Il en résulte que les excès manifestes de vitesse se multiplient et mettent en grand danger les personnes **(et particulièrement les enfants et les personnes âgées !)** ainsi que les animaux domestiques...

Pour remédier à cette situation inquiétante, nous envisageons de mettre en application toutes les mesures de sécurité nécessaires en lien avec les autorités compétentes...

Pour l'immédiat, nous faisons avec une grande insistance appel **au sens des responsabilités et au civisme de chacun pour renforcer la sécurité de tous et le mieux-vivre ensemble**...

Pas très populaires, les limitations de vitesse permettent cependant de limiter fortement les accidents dramatiques... Alors, merci d'en tenir compte et de modifier votre comportement au volant en ralentissant dans le centre-bourg mais aussi dans les hameaux de notre village...

Dommmages dus à la tempête KLAUS : Sont considérés comme présentant le caractère de calamité agricole au sens de l'article L.361-2 du code rural pour les biens et les zones ci-après définis les dommages dus à la tempête Klaus du 24 janvier 2009 :

- zone sinistrée : ensemble du département
- biens sinistrés : pertes de fonds sur vergers, pépinières, clôtures, palissages, cheptel vif et tunnels de maraîchage d'une hauteur inférieure à 80 cm et pertes de récolte sur maraîchage sous tunnels d'une hauteur inférieure à 80 cm.

Les intéressés peuvent déposer leurs dossiers à la mairie **jusqu'au 9 juillet 2009 dernier délai.**

Recensement militaire : Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

Rappel sur les règles d'inscriptions scolaires : La commune de Saint Aubin de Lanquais est adhérente au Syndicat à Vocation Scolaire du canton d'Issigeac.

Par délibération du 18 septembre 2008, le SVS a adopté, dans ses nouveaux statuts, les règles de scolarisation suivantes :

- le site d'Issigeac accepte et reçoit les nouvelles inscriptions pour les enfants en provenance des communes de : Bardou, Boisse, Issigeac, Monmarvès, Monsaguel, Montaut, Plaisance.
- Le site de Faux accepte et reçoit les nouvelles inscriptions en cycle 1 et 2 (maternelle, CP, CE1) pour les enfants en provenance des communes de Faux, **Saint Aubin de Lanquais** et Monmadalès.
- Si aucun préjudice n'est porté à l'organisation pédagogique et aux effectifs nécessaires pour maintenir le pôle éducatif de Faux, les élèves de cycle 3 (CE2, CM1, et CM2) des communes de **Saint Aubin de Lanquais** et Monmadalès peuvent être scolarisés à Issigeac.
- Si aucun préjudice n'est porté à l'organisation pédagogique et aux effectifs nécessaires pour maintenir le pôle éducatif de Faux, les élèves de CM2 en provenance de la commune de Faux peuvent être scolarisés à Issigeac.

De plus, les maires des communes adhérentes ont délégué leur pouvoir d'inscription scolaire des enfants de leur village au président du SVS, que ce soit dans une école gérée par le syndicat ou dans une autre école.

Par conséquent, et pour toutes inscriptions, les parents d'élèves de Saint Aubin de Lanquais doivent s'adresser au secrétariat du SVS, munis du livret de famille et du carnet de santé.

(téléphone 05 53 24 98 46 ; horaires d'ouverture Lundi Mardi et Vendredi de 8h 30 à 13h 30)

Pour rappel, le SVS ne cautionne et ne finance aucune inscription en dehors des écoles de Faux et Issigeac.



BOUNIAGUES

RÉPERTOIRE

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Kinésithérapeutes - Ostéopathes : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

Infirmier : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72 ou 06.76.82.89.76.

Taxi : Jo le taxi tel : 05 53 57 48 99



BOISSE

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE : Lundi et jeudi de 13h30 à 18h00 - Tél : 05.53.58.73.08

Mail : commune.de.boisse@orange.fr

ETAT CIVIL

- **Naissance** : Rémy, René, Claude BAROU est né le 10 JUIN 2009 à BERGERAC. Nous félicitons Céline BARDOUX et Frédéric BAROU, ses heureux parents.

MONTAUT

A LA RENCONTRE DE NOS HABITANTS

« A la rencontre » est allé ce mois-ci rencontrer le dernier né de la commune. Ce petit « bébé » tout droit sorti de terre et déjà bien grand, pèse 3500 tonnes. Sa venue n' pas toujours pas fait l'unanimité : Montaut sera-t-il un bon parent ? Ses frères et sœurs du voisinage sauront-ils le supporter ? Les premières douleurs furent difficiles comme toujours mais maintenant les premiers pleurs sont oubliés, et place à son éducation et à son épanouissement.

Ce vendredi 5 juin dernier, ce n'est pas moins d'une centaine de personnes invitées par le parent légitime « La Périgourdine » qui est venu rendre visite au nouveau né.

Le Silo, car c'est ainsi qu'il se prénomme est composé de 4 cellules situées à l'arrière : 1/capacité 1000 tonnes + 3/capacité 500 tonnes ; y est accolée une chambre technique entièrement fermée avec, ordinateur de bord pour s'occuper du grain stocké, nettoyeur, caisson à déchets afin de limiter la poussière. Sous les 4 cellules court un ventilateur-tunnel qui oxygène chaque cellule équipée chacune en plus de 6 volets de ventilation indépendants. Sur l'avant, un grand bâtiment semi-couvert qui abrite : 1 hangar ouvert pour stockage vrac capacité 1000 t, une huilerie fermée et isolée pour ne pas figer l'huile l'hiver et travailler à température constante, des locaux sanitaires, vestiaires, douche, toilettes, coin cuisine pour les ouvriers qui y travaillent et d'un bureau largement vitré avec vue sur le pont bascule, les entrées et les sorties du site. Son rôle premier sera de stocker essentiellement de l'orge et du colza, le blé restant sur Issigeac. Après les discours d'accueil du directeur de la Coopérative très convivial, et, du Maire, plus moralisateur et vigilant, la parole était donnée au technicien responsable du site, Jean-Claude Bouyna, plus connu sous le diminutif affectueux de « Bouich ». Sa disponibilité, sa gentillesse, son savoir-faire et son sens de l'organisation font de lui l'homme de confiance du site. Visite particulièrement intéressante ponctuée de commentaires pertinents où chacun pouvait s'imaginer livrant sa récolte : à l'arrivée, et seulement au signal du feu vert, le tracteur et sa remorque chargée de grain monte sur le pont bascule pour peser son chargement, il avance tout droit vers la fosse à grain où une vis sans fin récupère le grain et l'envoie dans les cellules après être passé dans le séparateur de nettoyage. Là, au moment de la montée de la remorque, une alarme s'actionne par sécurité quand la benne atteint sa hauteur maximum. Ensuite, toujours en marche en avant, le tracteur remonte sur le pont bascule pour pesage, ainsi se fait la tare.

Bien sûr me direz-vous, pourquoi un énième enfant quand on en a tant ? Il faut savoir que les besoins sont importants dans notre plaine céréalière et que de bonnes conditions de stockage sont nécessaires, surtout en ces temps difficiles où les cours boursiers du grain sont plus chaotiques. Ainsi, nos agriculteurs possèdent un outil moderne et fiable à proximité de leur exploitation.

Autour du buffet de baptême préparé avec efficacité par les techniciens de La Périgourdine, Monsieur le Maire rappelle aux actionnaires combien il sera vigilant sur l'habillage du « bébé » afin de ne pas l'imposer aux premiers regards et sur l'arborisation prévue à l'automne 2009. Enfin, il suggère au Directeur et au président excusé ce soir là, une porte ouverte aux riverains cette fois, et pourquoi pas, aux écoliers afin de faire connaître et comprendre à tout non-initié la vie agricole. Affaire à suivre !

Pour clôturer, et laisser chacun aller moissonner et, choisir son site de livraison, très bonne récolte à tous et tous nos vœux de prospérité au « Bébé ». Au mois prochain...



SAINT-LÉON D'ISSIGEAC

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

L'année scolaire 2008 - 2009 se termine déjà et s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

La rentrée 2009 -2010 se présente aussi très bien :

64 élèves sont déjà inscrits dans le RPI avec des enfants de St léon, de Faurilles et d'une partie du canton de Beaumont, à ce titre nous remercions la commune de FAURILLES très bien intégrée dans ce RPI.

* Sainte Sabine :

Cycle 1 : 20 élèves en petite section chez Stéphanie GONTHIER, directrice dynamique de l'école de Ste sabine.

Cycle 2 : 21 élèves avec une nouvelle enseignante Pamela VERGNIAUD.

* Saint Léon d'Issigeac :

Cycle 3 : 23 élèves avec une nouvelle enseignante, Frédérique AUGEY.

Nous souhaitons bonne chance à Monsieur Bruno de Mairet et Madame Sarah Lavandier dans leurs nouvelles affectations et les remercions pour leur bon travail.

Bienvenue à nos deux nouvelles enseignantes à Ste Sabine et Saint Léon d'Issigeac.

Permanences de la Mairie: Pendant les congés de la secrétaire, la mairie sera fermée du **lundi 27 juillet au vendredi 14 août.**

Une permanence sera assurée par une remplaçante le

Mercredi 29 juillet de 14h à 17h

Mercredi 05 et 12 août de 14h à 17h.



PLAISANCE

ETAT-CIVIL



*Mariage: Stéphan GUARI et Nadège BERTHOUMIEU se sont unis le 20 Juin 2009. Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

14 JUILLET 2009

Un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la Salle des Fêtes de PLAISANCE à partir de 17 Heures. Nous vous attendons nombreux.

DIVERS

Mr PREVOT Stéphane, piégeur agréé de nuisibles (renards, ragondins...) peut intervenir sur notre commune. Vous pouvez le contacter si vous avez des dégâts au numéro suivant : 06.78.08.02.52.



COLOMBIER

URBANISME

Nous sommes tenus par la Carte Communale d'organiser un nouveau cheminement pour la viabilité des terrains situés à proximité de la N 21. NOUS DEVONS SUPPRIMER LA SORTIE SUR CETTE NATIONALE EN HAUT DE LA COTE DE LA PLANQUE..... C'est une demande de notre PREFET, et les certificats d'urbanismes ne seront délivrés qu'à cette condition. En conséquence, un nouvel itinéraire a été prévu sur le Haut du Coteau, les panneaux réglementaires y ont été installés. MONSIEUR LE MAIRE invite ses administrés à s'y conformer.



ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS DU CANTON

ASSOCIATION « BASTIDES GOURMANDES »

MARCHÉS NOCTURNES GOURMANDS

A Issigeac, tous les jeudis soirs en juillet et août à partir de 19h00, Marchés Nocturnes Gourmands sur la Place de l'Eglise.



AMICALE LAÏQUE D'ISSIGEAC

PARTICIPATION A LA BODEGA DU 12 JUILLET 2009

Comme tous les ans, l'Amicale Laïque d'ISSIGEAC s'est engagée à participer à la bodega organisée par l'UAI. La contribution des associations s'arrête au règlement de l'emplacement.

Les bénéfices réalisés sur notre stand de vente de crêpes, buvette, barbe-à-papa, restent acquis à notre association.

Par habitude et dans la mesure où les parents d'élèves et les enseignants s'impliquent dans cette manifestation aux côtés des adhérents de l'Amicale Laïque, les bénéfices sont partagés avec la section « coopérative scolaire » (président : M. BOUYE) pour :

- soutenir les activités proposées aux enfants pendant l'année scolaire
- participer à des achats utiles à l'école et aux élèves.

Tous les enfants qui fréquentent l'école sont concernés par les apports de l'Amicale Laïque d'ISSIGEAC.

Notre stand nécessite une main d'œuvre nombreuse et joyeuse :

- **dès le samedi ou le dimanche matin pour la confection de crêpes à domicile** (pâte à crêpe fournie)
- **à compter de 17h00/18h00 le dimanche** (cuisson des crêpes sur place, sucrage, emballage, vente, café, buvette...)

Des « habitués » sont indisponibles cette année et il est impératif de les remplacer pour assurer la tenue des stands et organiser des roulements tout au long de la soirée pour le confort de tous.

Nous faisons donc appel aux parents d'élèves et aux « amis de l'école » pour donner un peu de leur temps à cette occasion.

Il fait chaud sous notre tente blanche, mais l'ambiance y est bonne et chacun pourra y trouver sa place et profiter de la fête.

Je suis à votre disposition au 05.53.58.77.55 ou au 06.83.98.52.24 pour vous renseigner sur nos besoins et noter vos disponibilités.

Chantal LETOURNEUR, Présidente de l'Amicale Laïque d'ISSIGEAC

VIDE ARMOIRE (BOURSE AUX VETEMENTS)

L'Amicale Laïque d'ISSIGEAC envisage d'organiser un vide-armoire d'automne le :

dimanche 11 octobre 2009, sous chapiteau.

Les personnes qui souhaiteraient assurer leur propre étalage ou qui donneraient des articles (vêtements, chaussures, accessoires vestimentaires, sauf bijoux) à l'Amicale Laïque peuvent déjà se faire connaître auprès de :

- Mme GENESSEAU Florence : 05.53.61.68.44
- Mme GENESTAL Nathalie : 09.72.95.39.21
- Mme LETOURNEUR Chantal : 05.53.58.77.55 ou 06.83.98.52.24



COMICE AGRICOLE

TERRE EN FETE AU PAYS DES BASTIDES

1^{er} et 2 août 2009

Comice Agricole et 28^{ème} Finale Départementale de labour

Durant tout l'été, sur l'ensemble du territoire national s'affrontent des « professionnels de la charrue », de l'échelon cantonal à l'échelon national. Au fil des ans, les épreuves cantonales, départementales, régionales et nationales se sont transformées en de véritables fêtes du monde rural.

Cette année la finale départementale aura lieu à ISSIGEAC, en partenariat avec le comice agricole, au stade hippodrome et sur les terres de la famille Moulinier route d'Eymet.

Au programme nous aurons

- Le samedi 1^{er} août :

- expositions animales, (bovins, caprins, ovins, porcins, volailles, ânes etc)
- transhumance de moutons « noirs du Velay » vers 9 heures route d'Eymet
- démonstrations chiens de troupeau
- démonstration tonte de moutons
- chien truffier
- expositions et démonstrations de matériels agricoles (déchaumage, pressage, compostage, épandage compost etc)
- concessionnaires automobiles
- rando-balade autour d'ISSIGEAC (de 9 h à 12 h) pour découvrir la campagne environnante, ouvert à tous, parents et enfants (se présenter sur le site avant 9 h pour participer)
- danse folklorique avec les boutarels
- stand des organismes agricoles (chambres d'agricultures, assurances, centres de gestions, banques etc)
- foire aux vins
- jeux pour enfants
- concours de dessins (dessine-moi l'agriculture)
- tournoi de rugby flag
- 12 h 30 **BANQUET du COMICE** (15 €), melon, pâté, magret, haricots vert, salade, assortiment de fromages, dessert, café, vins compris
- **14 h finale départementale de labours des jeunes agriculteurs**
- 18 h remise des prix
- 20 h **repas entrecôte** avec animations et karaoké (18 €), soupe de haricot, crudité, charcuterie, entrecôte, pomme de terre, salade, fromages, tarte aux pruneaux, vins et café compris

○

- Le dimanche 2 août :

- concours de labours des maires sur vieux tracteurs
- 1^{er} rallye équestre organisé par l'étrier des bastides. Contact (Magali LACOUX au 06.88.74.57.50)
- repas de clôture
-

Que tous ceux qui voudront exposer ou participer ce jour là, qu'ils n'hésitent pas à me joindre au 05.53.58.09.92 ou par mail baroujean@wanadoo.fr

Le président du Comice, Jean BAROU

Quand les jeunes poussent... ...l'agriculture grandit



MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

A compter du MERCREDI 8 JUILLET 2009, et cela tous les mercredis à Monsaguel auront lieu « Les Marchés de Producteurs de Pays ». Ouverture le 8 juillet 2009 à 18h30, animation musicale avec « Les Troubadours de Guyenne »



BOISSE

REPAS DE CHASSE DE LA SOCIÉTÉ DE BOISSE

Le 14 JUILLET 2009 à 12H00

Au menu : Kir, terrine de chevreuil, salade composée, civet de chevreuil, grillade de chevreuil avec son légume, fromage, dessert, café, vin compris. Prix : 17€ (enfant gratuit)

Réservations jusqu'au 11 juillet au 05.53.58.75.06 ou 06.86.90.28.37 **N'OUBLIEZ PAS VOS COUVERTS !!**

MARCHE A LA FERME

Marché à la ferme, mardi 28 juillet à partir de 18h30 au Domaine du Petit Batou, chez Frédéric et Nathalie GENESTAL. Restauration sur place et animation musicale



SAINT CERNIN DE LABARDE

COMITE DES FETES

Au cours de ce mois de juillet, nous vous donnons rendez-vous :

Dimanche 12 juillet : Nous tiendrons un stand à **La Bodega d'Issigeac**

Dimanche 19 juillet à midi : Après le succès des années précédentes, nous réitérerons avec nos amis et voisins de Conne de Labarde le **pique-nique des « De Labarde »**. Nous vous invitons à apporter et partager avec vos voisins de table vos paniers pique-nique. Nous vous offrirons l'apéritif, le café et sûrement le soleil. Dans une ambiance chaleureuse et joviale, nous vous retrouverons comme les dernières années sur la route entre St Cernin de Labarde et Conne de Labarde. N'hésitez pas à inviter famille et amis.

Samedi 25 juillet soir : la **Fête de l'été** commencera avec notre **grand repas festif** (soupe haricots couennes - salade périgourdine - cuisse de confit de canard et son gratin - fromage - dessert - vin - café). Puis, pour digérer, le bal disco suivra. Réservations avant le jeudi 23 juillet auprès de Stéphanie TEY au 05.53.63.98.11 après 19h00. N'oubliez pas d'apporter vos couverts.

Dimanche 26 juillet :

A 9h00 : **randonnée pédestre** d'environ 10 km avec arrêts fréquents pour se désaltérer

A 15h00 : **animations**

A 15h00 : exposition des **Compagnons du Devoir**

A 20h00 : **possibilité de se restaurer** avec grillades, frites et glaces.

Pour clôturer en beauté cette fête, **feux d'artifices et bal gratuit** toute la soirée.

Nous vous attendons nombreux au cours de nos manifestations estivales !!



MONTAUT

AMICALE LAIQUE

L'Amicale Laïque de Montaut organise un **VIDE GRENIER** le **SAMEDI 5 SEPTEMBRE** de 8h à 18h derrière l'église. Si vous souhaitez exposer, merci de réserver auprès de Virginie (06.72.34.20.80) avant le 20 août. Prix du mètre linéaire : 2€.

Comme tous les ans, le **REPAS DE LA COMMUNE** se fera le 1^{er} samedi de septembre, c'est-à-dire le 5 au soir après le vide grenier. Ne disposant pas d'un abri conséquent en cas de mauvais temps, le repas est uniquement réservé aux habitants de la commune et à leurs amis. Prix du repas : 10€/pers (8€/enfant de moins de 10 ans). Réservations auprès de Virginie. **Bon été à toutes et tous, L'Amicale Laïque.**





ISSIGEAC EN BODEGA

à partir de 18 heures

DIMANCHE 12 JUILLET

BANDAS



ENTRÉE
2,50 €

GROUPES MUSICAUX
NOMBREUX STANDS DANS LES RUES
TAPAS - BUFFETS - BUVETTES
ORGANISATION U. A. I.
Animée par les Associations Locales

Une grosse douzaine d'associations + l'UAI (soit + de 100 bénévoles) + 3 bandas + plusieurs animations musicales + une vingtaine de stands où manger et boire. La 9^{ème} bodega d'Issigeac ne devrait pas décevoir. Pour tous publics. Venez nombreux faire "déborder" Issigeac !

Rappelons aux associations que les installations de stands seront possibles à partir de 14 h et qu'à 17 h tout devra être prêt. Merci.

Notre président Jean-Noël LIAL s'est vu remettre la médaille de bronze de la FFR lors de l'AG du Périgord-Agenais. Félicitations !

Tous nos vœux à notre joueur Stéphan GUARI et à sa jeune épouse Nadège BERTHOUMIEU qui ont uni leurs destinées ce samedi 20 juin à Falgueyrat.



COLOMBIER
MARCHÉ GOURMAND

Un petit rappel pour le Marché Gourmand nocturne du 07 Aout. Dès 18 heures vous pourrez y faire de délicieuses emplettes. Des tables sont dressées et vous pourrez vous y installer pour savourer vos achats et partager encore une fois une ambiance très conviviale. Vous y rencontrerez des Producteurs Régionaux opérant sur le Secteur.

CONCOURS DE PECHE

Nous vous annonçons le Concours de Pêche qui aura lieu le 6 Septembre; encore une fois nous avons demandé au temps d'être idéal pour les Pêcheurs !!!!



PLAISANCE

CONCERT DE MUSIQUE

DIMANCHE 12 JUILLET 2009 à partir de 20 H 30 en l'église de MANDACOU : Concert de musique (genre contemporain, classique, composition) organisé par l'Association MANEGE de BERGERAC.

(droit d'entrée : 12 € (plein tarif), 8 € (chômeurs et étudiants), gratuit pour les moins de 12 ans).

BROCANTE - VIDE GRENIER

Mr DURIN, restaurateur au Relais des Oliviers (la Halte) organise une Brocante Vide Grenier le DIMANCHE 26 JUILLET 2009 à partir de 08 heures sur le parking du restaurant. Exposition de voitures anciennes, restauration sur place. Contact : 05.53.24.15.98 ou 06.73.49.11.76.



CONNE DE LABARDE

GRAND PIQUE NIQUE ANNUEL DES "2 LABARDE"

QUAND ? Dimanche 19 JUILLET
A QUELLE HEURE ? A partir de MIDI
OU ? Sur la ROUTE DE LA GARE
POUR QUI ? Les HABITANTS des 2 villages, les VOISINS, les AMIS, les VACANCIERS...
QU'EST-CE QU'ON FAIT ? On apporte son PANIER plein de bonnes choses à boire et à manger. On PARTAGE et on DEGUSTE ensemble.

L'APERO et le CAFE sont OFFERTS
Ambiance, amitié, convivialité au rendez-vous !

FETE VOTIVE A CONNE DE LABARDE

DATE A RETENIR : les 8 et 9 AOUT, FETE VOTIVE A CONNE DE LABARDE

SAMEDI 8 :Après-midi, CONCOURS DE PETANQUE en doublette, OUVERT A TOUS
Le soir : REPAS DANSANT, FEU D'ARTIFICE

DIMANCHE 9 matin : randonnée pédestre autour de la commune, suivie d'un apéritif pour tous, marcheurs ou non. L'occasion de rencontrer les nouveaux habitants du village !

Plus de détails concernant le MENU dans la prochaine gazette

Notez la date : SAMEDI 8 et DIMANCHE 9 AOUT

Renseignements auprès de Jacques LABORDE : 05.53.61.90.04 ou 06.20.09.35.30



AÎNÉS RURAUX

Compte rendu des activités du mois de JUIN 2009

***Vendredi 5 juin** : 32 équipes ont participé au Tournoi de la Belote organisé par le club des Aines Ruraux à la salle des fêtes de Monsaguel suivi d'un repas animé. 9 heures 30 : 8 équipes par club se sont confrontées avec la victoire d'Issigeac de 32849 points sur 3 parties de 15 donnes, suivie de St Sabine 31589 points, Villereal 30997 points et Beaumont 28205 points. Mr. Chaput et Mr. Rayet on fait l'honneur d'être les premiers d'Issigeac avec 4519 points suivis de Mme Rayet, Mme Mirgaudou, Mr et Mme Chimbaud, Mme Beylemet, Mr Nouaille, Mlle Lindmann, Mme Roussely, Mme Dalla-Valle, Mme Monteil, Mme Delpeyrat, Mr Hilaire, Mr Feuille, Mme Agullo. Félicitations à toute l'équipe 1. 13 heures : 80 personnes ont pris place pour le repas, qui était servi par Benoit et son équipe, entrecoupé de danses pour la remise en forme. 16 heures : remise des coupes à chaque club et à tous les participants. Le Président remercie Mr le Maire et Conseil Général d'Issigeac d'avoir offert 2 coupes pour cette manifestation et d'avoir été parmi nous au repas très apprécié de tous. La journée s'est terminée dans la bonne humeur en se disant à l'année prochaine.

***Mercredi 10 juin** : la sortie gratuite à ALVIGNAC le car était au complet

Activités à venir

***Jeudi 2 Juillet** : Jeudi 2 juillet le repas de BATTAGE à partir de 10 heures à la salle des fêtes de Monsaguel une revue et présentation de photos du club avec des souvenirs de plus de 13 ans. 11h30 : le repas à l'ancienne, au menu, Potage de Poule au vermicelle, Poule au blanc grand mère, Poitrine de porc farcie, Jardinière de légumes, Salade, Fromage, Desserts, Vin rouge, rosé, café. APPORTER SON COUVERT.

14 h30 : deux cars nous attendent pour la visite guidée de DOMME en petit train Retour par la Roque Gageac avec une halte pour une petite collation. Retour vers 20 h. En espérant vous voir nombreux à cette belle journée de rencontre de l'année 2009 Prix de la journée 15 euros, chèque à l'ordre des Aines Ruraux et 20 euros pour les non adhérents.

***La sortie du Jura du 6 au 12 juillet** : Il y a 2 places libres !!

***Pour information**: Juillet, Aout et Septembre tous les mardis et mercredis à partir de 14 h, belote à la mêlé à la salle l'Oustal. Venez nombreux pour passer un après midi convivial. Pour ceux qui aiment lire il y a plus de 200 livres à leur disposition. Pensez à l'inscription pour les 2 jours.

***CAMARGUE du 4 au 5 septembre** : 2 jours et une nuit : **156 euros** acompte 50 euros avant le 30 juillet 2009 le solde au 25 Août. Merci.



SPORT BOULE ISSIGEAC

EN ROUTE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Une nouvelle fois, les boulistes d'Issigeac vont disputer les finales du Championnat de France. C'est à THONON LES BAINS qu'ils vont représenter les couleurs de leur club. En devenant Champions d'Aquitaine au cours d'une journée de rencontres de très haut niveau, les jeunes TITONEL Jérémie, Mickaël et leur ami ROUSSEL Nicolas ont décroché le titre majeur qualificatif au Championnat de France. Ils complètent le tableau éloquent en 3^{ème} Division de leurs prédécesseurs que sont : BERLUGUE Jérôme et DUBOIS Philippe en 2007 à Albertville. En 2008, le minimes BOUYNA Brandon et ROCHE Corentin à ANNECY en double eux aussi. En tête à tête 2008 aussi, le redoutable Bruno BIANCHI a disputé ce championnat à Lyon. Une belle brochette de joueurs Issigeacois que beaucoup de clubs seraient fiers de posséder. Félicitations à nos représentants 2009. Tous nos vœux les accompagnent.



BOUNIAGUES

ASSOCIATIONS - LOISIRS - ACTIVITÉS

Karaté- Self défense - tai-chi-chuan pour enfants, ados, adultes, le mercredi après midi. Une séance d'essai est offerte.

Renseignements M. Ballety tel : 05 53 29 91 26 ou 06 75 39 30 23

Dancez avec nous

La danse de loisir est une danse de couple que l'on peut pratiquer dans les bals ou les soirées dansantes sans condition physique particulière à tout âge et sans danger.

Le jeudi à 20h30, à la salle des fêtes de Bouniagues.

Annie et Philippe, moniteurs de danse vous accueilleront pour un premier cours gratuit.

Renseignements : Annie : 06 88 94 56 26 ; ou 05 53 63 89 98

Les Amis de l'école : tel : 09 70 45 76 68

Club Déco Facile : tel : 05 53 57 19 15

Club Entente et Loisirs : tel : 05 53 58 20 34

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel : 06 19 81 50 52

Société de chasse : tel : 05 53 58 37 99

Club de foot : tel : 05 53 58 35 23

Club de gym : cours « d'abdo- fessiers » le lundi et le mercredi de 19h à 20h à la salle des fêtes ; une séance d'essai est offerte. Animation Séverine Garcin : tel. 05.53.22.89.05

Le cours : « gym douce- gym du dos » vous est proposé chaque mardi de 10h à 11h.

Venez essayer sans engagement ! Renseignements au : 05 53 22 89 05

TOUR DE LA DORDOGNE CYCLISTE

Tour de la Dordogne cycliste

L'arrivée du 22^{ème} tour de Dordogne cycliste aura lieu à Bouniagues le 9 juillet après midi, au sommet de la côte du cimetière aux alentours de 16 heures

MARCHE NOCTURNE

Un marché nocturne gourmand et artisanal est prévu le 14 août

INFORMATIONS DU CANTON

DÉCHETTERIE d'ISSIGEAC : HORAIRES D'OUVERTURE

	HIVER : 1 ^{er} octobre - 31 mars	ETE : 1 ^{er} avril - 30 septembre
Lundi et Mardi	14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h	14h - 18h
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél/Fax : 05.53.73.34.46

PERMANENCES DE DANIEL GARRIGUE

(sous toutes réserves de modification)

Tel : 05.53.27.65.35 - Fax : 05.53.58.22.31

E-mail : garrigue.daniel.depute@wanadoo.fr

LUNDI

13 JUILLET

11H00

ISSIGEAC

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins de Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde.

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (Semaine et jours fériés) JUILLET/AOUT 2009

La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

JUILLET:	☒ Du 04 au 10 juillet	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 11 au 17 juillet (14 juillet inclus)	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 18 au 24 juillet	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 25 au 31 juillet	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
AOUT:	☒ Du 1 ^{er} au 07 août	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 08 au 14 août	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☒ Du 15 au 21 août (Assomption inclus)	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 22 au 28 août	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11

LA PETITE GAZETTE : DEPÔT DES ARTICLES

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois d'AOUT 2009 doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le MARDI 21 JUILLET 2009 inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de SEPTEMBRE 2009.

À PROPOS DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agrafer la gazette : MARDI 28 JUILLET 2009 à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

LE SYNDICAT A VOCATION MULTIPLE D'ISSIGEAC

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Pendant les congés d'été, le bureau du SIVOM sera fermé du **lundi 27 juillet au vendredi 14 août inclus**.

Une permanence se tiendra le : Le mardi 04 août de 13h30 à 17h30 et le mardi 11 août de 13h30 à 17h30.

PAROISSE SAINT-MARTIN-DES-VIGNES

Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

JUILLET 2009

<u>Samedi 4</u> - 18h00 - Sigoulès	<u>Dimanche 19</u> - 09h30 - Bouniagues
<u>Dimanche 5</u> - 09h30 - Faux	11h00 - Sigoulès
11h15 - Eymet	11h15 - Eymet
<u>Samedi 11</u> - 18h00 - Mescoulès	<u>Mercredi 22</u> - 18h00 - Cogulot (Ste Marie Madeleine)
<u>Dimanche 12</u> - 10h30 - St Aubin de Cadelech	<u>Samedi 25</u> - 18h00 - Ste Innocence
10h30 - Thénac	<u>Dimanche 26</u> - 09h30 - Boisse
<u>Samedi 18</u> - 18h00 - Rouffignac de Sigoulès	11h15 - Eymet



QUOI DE NEUF A L'OFFICE DE TOURISME?

L'Office de Tourisme avec Monsieur Godréaux, membre du conseil d'administration, responsable de la Foire Antiquités Brocante du 1^{er} et 2 août, recherche des personnes disponibles qui pourraient à l'occasion l'aider (affichage sur brocantes, pose de panneaux, accueil des antiquaires, au choix suivant vos affinités...)
Une réunion d'information aura lieu le 8 juillet à 21h00 à l'Office de Tourisme pour l'organisation de ces journées.

Votre participation à cette manifestation phare du Canton d'Issigeac, qui draine Touristes et Périgourdin (5000 personnes l'an dernier), permettra la pérennité de cette foire.

Les Expositions dans les salles du caveau

« Enveloppes » du 19 juin au 5 juillet

★**Edwidge Van Cauteran** nous présente ses compositions de tissage, fibres enfermées dans la résine protective, ligaturées partiellement et peintes offrant clarté et transparence.

★**Béatrice Kusiak** est une jeune artiste qui travaille à partir, avec et dans le tissu. A partir de cette matière à plis, méandres et paysages, elle crée des figures végétales. Elle tisse un lien entre la toile (support et trame), et le tissu lui-même, enveloppe corporelle, drapé, paysage.

★**Aline Berger** : « le vêtement, peau sociale, métaphore et trace du corps, investi, fouillé le lien entre les corps et leur ancienne peau textile est inscrit dans le vêtement abandonné sculpté, infiltré, modelé, il offre à voir une mutation, mouvement d'évolution, en ce que tout se transforme » (sic)



« De la rouille et autre complicité » du 11 au 28 juillet

Tapisseries de **Catherine Libmann**, plasticienne de la fibre, tableaux de **Jean-François Leuret**, artiste peintre plasticien et Lydie Clergerie styliste. Vernissage le 10 juillet à 18h30.



Exposition itinérante en plein air "Le Pays des Bastides vu du ciel"

Du 13 au 23 juillet - sur la place derrière la mairie.

Découvrez 40 photos des plus beaux villages et paysages vus du ciel pour illustrer la richesse et la diversité du patrimoine historique et naturel du **Pays des Bastides et Cités médiévales**.

Vous y retrouverez toute la documentation du Pays des Bastides et Cités médiévales.

Posters, cartes postales, clé usb, tee-shirts et casquettes seront en vente.

A découvrir pendant tout l'été sur les places de nos villages :

Jusqu'au 12 juillet : Eymet

13 juillet au 23 juillet : Issigeac

24 juillet au 4 août : Beaumont du Périgord

5 août au 16 août : Cadouin/Limeuil

17 août au 27 août : Lalinde

Du 28 août au 9 septembre : Trémolat.



Foire aux Paniers et à la Vannerie : Dimanche 19 juillet

16^{ème} rendez vous des vanniers à Issigeac pour vous présenter leurs créations traditionnelles ou contemporaines.

Ateliers gratuits de vannerie proposés aux enfants : 1 le matin et 1 l'après-midi.

L'entrée est à 2 euros pour les plus de 12 ans incluant la participation à la tombola. (Lots de vannerie à gagner).

Les producteurs de pays vous proposeront leurs produits sur la place arrière du château où vous pourrez composer votre assiette de produits frais pour votre repas du midi.

♥ Afin d'animer le village à cette occasion, n'hésitez pas à décorer vos fenêtres et portes de paniers et vannerie. Un grand merci à **LA POSTE** qui toujours présente de belles compositions.

DERNIERE MINUTE

SPORT BOULE ISSIGEAC

ISSIGEAC RECIDIVE

Après la brillante performance des espoirs d'Issigeac, qualifiés pour le Championnat de France double à THONON LES BAINS et qui sont respectivement TITONEL Jérémie, ROUSSEL Nicolas et TITONEL Mickaël, ce sont leurs aînés qui ont, après de terribles joutes, obtenus leur qualification aux finales du Championnat de France 3^{ème} Division en quadrette.

Ces champions ont pour nom : LAROUMAGNE Jean-Jacques, BERLUGUE Jérôme, BIANCHI Bruno et DUBOIS Philippe. Si leurs adversaires ont souvent mené la marque, notre équipe aux nerfs d'acier n'a jamais renoncé et n'a rien lâché. En exemple, pour la finale, l'équipe était menée 7 à 4, et c'est alors qu'elle fit feu de tout bois, tapant 4 boules sur 4 tirs dans la même mène. Dans la mène suivante, elle inscrivit 5 points dans un mouchoir de poche, pour terminer ensuite en roue libre et s'imposer 11 à 7 logiquement.

Félicitée par tous les spectateurs, et par leurs adversaires très fair-play, l'équipe put savourer sa victoire de la journée durant laquelle elle a disputé 5 parties d'une durée totale de plus de 11 heures. Il fallait avoir les jambes, les bras et la tête pour réaliser ce magnifique exploit. Tous nos vœux accompagnent nos champions pour le Championnat de France à Villefranche-sur-Saône, dans le Rhône.



ISSIGEAC

INFORMATIONS MUNICIPALES

*ZONES PIETONNES 2009 : Durant la période estivale du 06 juillet 2009 au 30 août 2009 inclus, les rues du village sont réservées aux piétons.

- Grand'Rue et les rues adjacentes ;
- Rue Sauveterre et les rues adjacentes ;
- Rue de Cardenal et les rues adjacentes ;
- Rue de l'Ancienne Poste et les rues adjacentes ;
- Rue du Porche (prolongée jusqu'au CD 14^E du Tour de Ville)
- Rue Bari Paillou et les rues adjacentes ;
- Place Bari Paillou et les rues adjacentes ;
- Place de l'Eglise et les rues adjacentes ;

Pour la sécurité de toutes et tous, nous vous rappelons que la circulation et le stationnement sont interdits à tous véhicules à moteurs et cyclomoteurs, à l'exception des véhicules d'intervention d'urgence et des services publics, de 10 heures à 22 heures.

Des autorisations permanentes de circulation sont accordées aux propriétaires des véhicules ayant un emplacement de parking privé à l'intérieur de la zone.

Des autorisations spéciales de stationnement à durée limitée sont accordées aux véhicules de : - riverains effectuant des transports exceptionnels,- handicapés physiques ou malades domiciliés ou devant se rendre dans la zone piétonne,- clients d'établissements situés dans la zone, prenant ou effectuant des livraisons de marchandises lourdes,- déménagements,- exécution de travaux.

***DECHETS** : En 2008, il a été collecté 209 tonnes de déchets (sacs noirs) et 35 tonnes de déchets sélectifs (sacs jaunes) à Issigeac. La moyenne par habitant et par issigeacois est de :

- Sacs noirs : 300 kg (déchets enfouis)
- Sacs jaunes : 50 kg (déchets valorisés)

Soit au total : 350 kg hors déchèterie

La moyenne annuelle de déchets pour chaque périgourdin est de 645 kg. Continuons de trier et de composter pour le bien de tous. **RAPPEL** : des composteurs sont mis à votre disposition pour 15€ (contactez la Mairie).

Je trie mes déchets



Trier ses déchets n'est pas toujours facile. Entre le sac jaune, la borne à verre qui n'accueille pas tous les types de verre, ce qui doit aller en déchèterie, le sac noir... il n'est pas étonnant que l'on se trompe parfois. Rappel des consignes de tri pour rafraîchir les mémoires !

Sac Jaune

Catégorie de déchets	Déchets acceptés	Déchets refusés	Astuces
Emballages en plastique	Bouteilles, flacons et bidons en plastique 	Pots de yaourt, sac en plastique...	Le déchet doit être une bouteille ou un flacon.
Emballages en métal	Emballages en acier et en aluminium (boîtes de conserve, canettes, barquettes alu, aérosols...) 	Pots de peinture, pots pour d'autres produits de bricolage...	Il n'est pas nécessaire de laver ces déchets. Il suffit de bien les racler afin de ne pas salir le contenu de votre sac jaune.
Papier Carton	Tous les objets constitués de papier et/ou de carton, briques alimentaires incluses 	Papier peint, papiers/cartons souillés ou mouillés...	Dans certains secteurs, les papiers et cartons doivent être déposés dans des bornes spéciales. 

Et les autres déchets...

Catégorie de déchets	Destination	Déchets acceptés
Verre	Borne d'apport volontaire 	Bouteilles, flacons, pots (sans bouchons ni couvercles) 
Objets encombrants ou dangereux	Déchèterie 	Vieux meubles (canapés, matelas...), déchets d'Équipements Électroniques et Électroniques (électroménager, téléphones, ordinateurs...), pots de peinture, huile de vidange... 
Déchets verts	Déchèterie ou composteur individuel 	Tonte de pelouse, feuilles mortes, petits branchages... 



Le SMD3 et les collectivités qui collectent vos déchets distribuent gratuitement un mémo tri en format poche. N'hésitez pas à les contacter !